

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 5

Artikel: Les exécutifs communaux soulagés!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

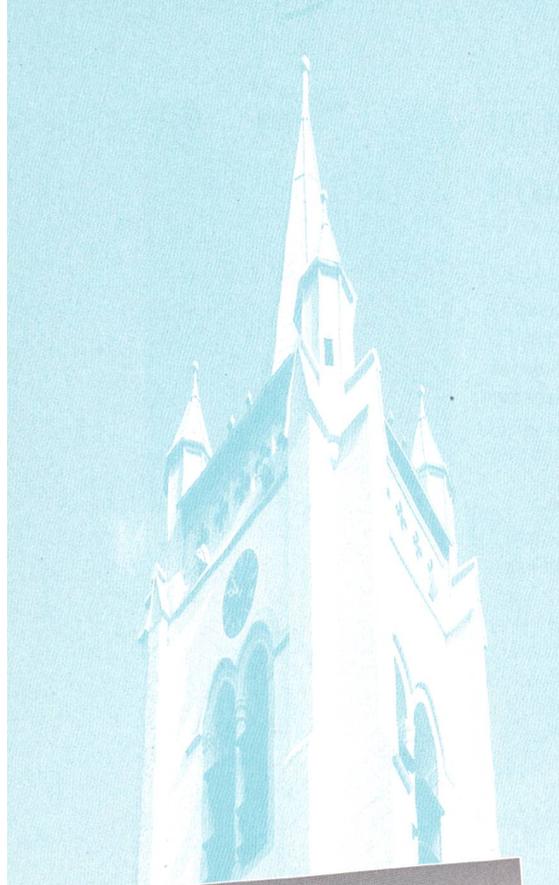
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

LES EXÉCUTIFS COMMUNAUX SOULAGÉS!

L'énergie dans la cité met tout en œuvre pour aider les communes à valoriser leurs potentialités dans le domaine des économies d'énergie et de protection de l'environnement.

Les exécutifs communaux sont constitués de personnalités désireuses d'œuvrer pour le bien public. Ces «miliciens» méritent un grand coup de chapeau: on n'ignore pas la somme de dévouement, voire d'abnégation, qu'implique leur statut. Généralement mal payés – notamment en ce qui concerne la reconnaissance de leur travail – ils sont aussi, bien souvent, peu préparés à remplir les tâches qui leur sont dévolues. Et l'avalanche continue de paperasses (pas toujours utiles) n'est pas pour leur faciliter la vie.

Devant cette problématique, *L'énergie dans la cité* a entrepris de nouvelles actions. Les expériences réalisées dans le cadre du programme Energie 2000 avec divers produits (notamment le conseil dans le cadre du label *Cité de l'énergie*) ont permis d'imaginer des outils destinés à motiver les communes et à les soutenir dans leurs efforts.

Les GEE²: un partage fructueux

Les Groupes d'échange énergie et environnement (GEE²) sont des communautés d'intérêts regroupant des communes d'une même région. On mène actuellement trois projets pilotes dans les cantons de Fribourg (district de la Gruyère, districts de la Glâne et de la Veveyse) et de Vaud (district de Cossonay). Le principe: réunir les édiles intéressés pour la découverte réciproque de leurs questions et des solutions envisageables ou existantes. L'intérêt de cette formule est de permettre aux élus de réaliser qu'ils ne sont pas abandonnés à leur sort, que d'autres connaissent les mêmes problèmes, et que l'expérience du voisin peut permettre de résoudre un casse-tête – avec, à la clé, des économies appréciables de temps et d'argent.

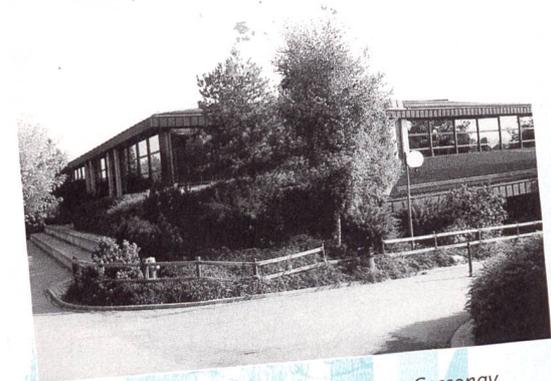
Ces rencontres favorisent le contact avec toutes sortes d'interlocuteurs (collègues, spécialistes), facilitant dès lors des échanges ultérieurs. Des affinités se créent, des liens se tissent, permettant à chacun de ne pas avoir à réinventer la roue. Tous les échanges sont éminemment pratiques: c'est une sorte de «marché commun de la bonne combine» où l'on parle de chauffage, de gestion des déchets, d'éclairage public, de mobilité et de bien d'autres choses encore.

Les bons élèves copient sur le voisin!

Encore à l'état embryonnaire, les GEE², du fait de la création récente de leurs groupes de réflexion, n'ont pas encore produit de réalisations importantes. En revanche, ils peuvent s'inspirer déjà de travaux modèles effectués par d'autres. Dans le cadre des GEE², ou d'«apéros énergétiques», deux modèles ont tout particulièrement été mis en évidence (car ils résolvent des problèmes que connaissent quantité de communes): le collège de Cossonay (VD) et le complexe scolaire de Farvagny (FR).

Cossonay

A Cossonay, pour donner suite aux travaux d'optimisation effectués au Collège du Pré-aux-Moines, on vient de faire le bilan des économies d'énergie après une année. Il s'avère que la consommation d'électricité a reculé de 16,5%, soit une économie de 10'000 francs par an. La facture de gaz a diminué dans les mêmes proportions. Il est réjouissant de constater que les frais d'étude et d'amélioration de la gestion (Fr. 24'800.-) ont été quasiment amortis en un an. Pour cela, il a suffi de prendre les dispositions suivantes: éviter le gaspillage, utiliser l'énergie de manière rationnelle et arrêter les installations hors besoins. Une batterie de compensation (Fr. 5'850.-) a également été installée. Autant de moyens simples et abordables que n'importe quelle commune peut s'offrir!



Collège du Pré-aux-Moines, Cossonay
Photos René Besson

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

Farvagny

A Farvagny, un nouveau complexe de trois bâtiments regroupe l'école primaire et enfantine, les salles de société et l'administration communale. Pour chauffer ce volume de plus de 32'000 m³, présentant un besoin énergétique de 850 MWh/an, on a opté pour une chaudière centrale fonctionnant au bois. En dépit du coût de construction plus élevé que pour un système à mazout (+ Fr. 210'000.-), on a constaté que cette formule revenait finalement moins cher (- Fr. 5'700.- par an) pour un propriétaire de forêts, sans compter la future taxe sur le CO₂. L'installation fonctionne automatiquement sans problème et nécessite peu d'entretien. Alors que la formule «bois» semblait impensable a priori, elle s'avère parfaitement adéquate et intéressante pour l'environnement!

Une formule d'avenir

Synthèse des préoccupations des communes, mise en œuvre et réalisation de solutions particulières ou collectives, valorisation des actions entreprises, voilà les atouts des GEE². L'aide de spécialistes permet aux participants d'identifier précisément leurs véritables préoccupations et d'entreprendre des actions efficaces dont ils ne tarderont pas à recenser les bénéfiques. A terme, toute la Romandie devrait profiter de la multiplication des GEE². Pour une fois que tout le monde a tout à y gagner, l'idée méritait d'être signalée!

Le Facteur 21: porteur de bonnes nouvelles

Autre nouvel outil de *L'énergie dans la cité*: le Facteur 21. Il s'agit d'une méthode permettant aux communes de se situer par rapport au développement durable et d'envisager diverses mesures liées à un Agenda 21 local. Le Facteur 21 sert à évaluer la politique communale et ses implications économiques, sociales et écologiques. Il fait apparaître les lacunes, mais aussi les projets positifs et les possibilités d'amélioration. Au terme de l'analyse, les responsables communaux sont accompagnés sur la voie du développement durable par des conseillers en processus qualifiés.

Le Facteur 21 recouvre dix domaines:

construction et aménagement du territoire – approvisionnement énergétique – environnement, eaux, eaux usées, déchets – transports et mobilité – finances et impôts – formation – culture et loisirs – aide sociale, santé – économie (nationale) – sécurité. Qu'elles soient grandes ou minuscules, les communes désireuses d'évoluer intelligemment et rationnellement peuvent maintenant bénéficier de cet outil parfaitement fonctionnel.

Pour toute information à ce sujet, contactez

L'énergie dans la cité

c/o Bio-Eco Conseils

Le Château

1304 Cossonay-Ville

tél. 021 861 00 96/97

fax 021 862 13 25

e-mail: bio-eco@bluewin.ch.

Et d'un simple clic, consultez le site

www.energiecité.ch.

Des idées à revendre

Les sept premières communes romandes à bénéficier du label *Cité de l'énergie* (La Chaux-de-Fonds, Chézard-St-Martin, Delémont, Lausanne, Montreux, Neuchâtel et Sion) peuvent se targuer de réalisations exemplaires dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. *L'énergie dans la cité* vient d'éditer une documentation recensant leurs initiatives les plus originales, prometteuses et rentables. Les sept fiches sont disponibles auprès de Bio-Eco Conseils (adresse ci-dessus).

Séminaire du Club des Villes

Le prochain séminaire du *Club des Villes*, annoncé précédemment pour novembre, a été repoussé à fin janvier 2001.

Toutes les informations utiles paraîtront dans le prochain *Energie Extra*.

